



Avis de convocation

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Mercredi 21 juin 2023 à 10 heures

Message du Président

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de U10 Corp se tiendra **le mercredi 21 juin 2023 à 10 heures**, au siège social de la Société.

Si vous ne pouvez pas y assister personnellement, vous pourrez voter par correspondance, ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à la personne de votre choix.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Thierry LIEVRE
Président - Directeur Général

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Les actionnaires de la Société sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de U10 Corp qui se tiendra :

Le mercredi 21 juin 2023 à 10 heures, au siège social de la Société

L'avis préalable à cette Assemblée a été publié au BALO du 10 mai 2023.

Vous pouvez vous procurer tous les documents d'information relatifs à cette Assemblée sur notre site Internet : www.u10.com/corporate

En tant qu'actionnaire d'U10 Corp, vous avez le droit de participer à l'Assemblée Générale quel que soit le nombre d'actions que vous possédez.

Vous pouvez :

- soit y assister personnellement,
- soit voter par correspondance,
- soit donner procuration au Président ou au mandataire de votre choix.

Dans les deux derniers cas, vous devez utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, qui sont joints à ce courrier. Les formulaires non parvenus à la Société au plus tard le 18 juin 2023, ne pourront pas être pris en compte.

1 - Vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire

• Vos actions sont inscrites au nominatif

Vos actions doivent être inscrites en compte **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, soit le 19 juin 2023 à zéro heure, heure de PARIS.**

• Vos actions sont inscrites au porteur

Votre intermédiaire financier (établissement, banque, société de bourse ou autre, qui gère le compte-titres sur lequel sont inscrites vos actions U10 Corp) **est votre interlocuteur exclusif.** Il est le seul habilité à assurer le lien entre la Société ou la banque centralisatrice et vous-même.

Vos titres doivent faire l'objet d'un enregistrement comptable **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, à zéro heure, heure de PARIS, soit le 19 juin 2023.** Cet enregistrement est matérialisé par une **attestation de participation** établie par votre intermédiaire financier et transmise par ce dernier à :

U10 Corp
Service Actionnaires
1 Place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 09

2 - Comment exercer votre droit de vote, si vous n'assistez pas à l'Assemblée ?

Vous pouvez néanmoins, si vous n'assistez pas à l'Assemblée :

- voter par correspondance,
- donner pouvoir au Président ou vous faire représenter par le mandataire de votre choix.

Pour ce faire, vous devrez utiliser le formulaire de vote par correspondance ou par procuration qui vous aura été remis, lequel devra parvenir dûment complété et signé à :

**U10 Corp
Service Actionnaires
1 Place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 09**

au plus tard le 18 juin 2023

Si vous êtes propriétaire d'actions au porteur, votre formulaire de vote par correspondance ou par procuration ne pourra être pris en compte que si l'attestation de participation établie par votre intermédiaire financier est jointe à ce formulaire.

Tout actionnaire ayant voté par correspondance ou par procuration n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'Assemblée Générale.

Quel que soit votre choix, seuls pourront participer au vote les actionnaires ayant justifié de l'enregistrement de leurs actions au plus tard le 2^{ème} jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de PARIS, soit le 19 juin 2023.

Pour toute cession des actions avant cette date, l'attestation de participation du cédant sera invalidée à hauteur du nombre d'actions cédées et le vote correspondant à ces actions ne sera pas pris en compte.

Pour toute cession des actions après cette date, l'attestation de participation du cédant demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

Attention : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions figurant pages 3 et 4 de l'avis de convocation



U10 CORP
S.A. au capital de 17.110.707 €
365 044 415 RCS LYON
Siège Social : 1 place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 00

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
Convocquée le 21 juin 2023 à 10 heures

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE - WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE - I VOTE BY POST
Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
I vote FOR all the draft resolutions EXCEPT those indicated by a shaded box like this for which I vote AGAINST or I abstain.

	Résolutions à titre ordinaire						Résolutions à caractère extraordinaire	
	1	2	3	4	5	6	7	8
Hb n /								
Ho								
Ab S.								

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée - In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting:
 Je donne pouvoir au Président de l'AG de voter en mon nom - I appoint the chairman of the meeting to vote on my behalf
 Je m'abstiens (l'abstention n'est pas considérée comme un vote exprimé) - I abstain from voting (my vote cannot be counted)
 Je donne procuration à M. ou Mme pour voter en mon nom - I appoint Mr. or Mrs to vote on my behalf

Pour être prise en compte, toute formule de vote doit parvenir au plus tard le 18 juin 2023.
In order to be considered, this completed form must arrive at the latest by June the 18th 2023.

A l'adresse - at the address:
 U10 Corp
Service actionnaires
1, place Verrazzano - CP610
69258 LYON CEDEX 00, France

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
Dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir - Date and sign the bottom of the form without completing it

JE DONNE POUVOIR A..... POUR ME REPRÉSENTER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - I HEREBY GIVE MY PROXY TO..... TO REPRESENT ME AT THE MEETING
Dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir - Date and sign the bottom of the form without completing it

Attention : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de compte.
Caution : in the case of bearer shares, these instructions will be valid only if registered directly by your account-keeper.

Nom, Prénoms, Adresse de l'actionnaire - Name, Firstname, Address of the shareholder:

Date & signature :

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée
Cochez ici

Vous désirez donner pouvoir à un tiers
Cochez ici

Vous êtes actionnaire au porteur : votre teneur de compte doit joindre au formulaire l'attestation de participation

Complétez vos noms, prénoms et adresse

Vous désirez voter par correspondance : Cochez ici et suivez les instructions

Quel que soit votre choix, datez et signez ici